

Association Sportive

Les activités sur le temps du midi : 12h35 / 13h25

<u>JOUR</u>	<u>Activité 1</u>		<u>Activité 2</u>	
<u>Lundi</u>	Danse Mme MAGNANT		Tennis de table Mme MENIER	
<u>Mardi</u>	Badminton Mme MOISON			
<u>Mercredi</u>	Voir programme des activités jusqu'aux vacances de La Toussaint			
<u>Jeudi</u>	Semaine A : futsal 6 ^{ème} /5 ^{ème} Mme LE GENDRE		Semaine B : futsal 4 ^{ème} /3 ^{ème} Mme LE GENDRE	
<u>Vendredi</u>	Futsal féminin Mr DELANTE/Mme LE GENDRE			

Rendez vous à l'accueil du collège à 12h35.

Fin de l'activité : 13h25.

Les enfants mangent après l'activité sauf si ils ont permanence en M4.

Les enfants doivent être licenciés à l'Association Sportive.

Ils peuvent pratiquer 1 ou plusieurs activités au choix.

Les activités du mercredi ne sont pas obligatoires et une inscription complémentaire doit être effectuée auprès de l'accueil (mot d'autorisation des parents car activité périscolaire).

Pour plus d'informations, vous pouvez demander à votre professeur d'EPS.

Sportivement, les enseignants EPS.